

Réponse aux questions posées par Messieurs Les Juges
général pour ce qui concerne la Paroisse de Trégunc.
Messieurs.

TREGUNC

- enquête au 12
1809
- état des chapelles 1813
- état de Dieux 1814

tion.
Paroisse de Trégunc.
Messieurs.
signé J. J. J. J. J.
M. L. L. L. L. L.
mit 1784, promue
guillaume guettes
promue en
promue la parole
hain.
me prédicateur
Lantow M.
des églises, M.
M. en ins qui
la conséquence
Moi, M.
de Trégunc
parde suite
désire que
gouvernement

Réponse aux questions posées par Monsieur Le vicair
général pour ce qui concerne la Succursale de Tréguier.

Messieurs,

Voici les réponses données à vos questions.

- 1^o M. Marc est le patron de l'église Succursale de Tréguier.
- 2^o il y a deux mille deux cents ans.
- 3^o Deux vicaires sont absolument nécessaires.
- 4^o M^r quelles est la font qui a été désignée par M. de Tréguier pour vicaire de Tréguier.
- 5^o Le catéchiste qui est plaisir à M. de Tréguier d'y
servir.
- 6^o M^r de Tréguier n'est à Plogoff le 5 avril 1784, promu
au sacerdoce le 27 Mars 1787, quitta une quelconque
né à Poulhan le 8 décembre 1787, promu au
sacerdoce le 21 7^{bre} 1788.
- 7^o M^r quelles et moi, nous annoncerons la parole
de Dieu pendant la farène prochaine.
- 8^o il est presque impossible que de même prédicateur
prêche de farène d'un bout de l'autre de
la grande distance qu'il y a entre les églises, sans
susciter la méchanceté de la paroisse qui
serait quelquefois insupportable. En conséquence
M^r bas et devant de laurier et moi, nous
désirerions que des deux Succursales de Tréguier
et de laurier fussent réunies par la suite
pour une même station.
- 9^o D'après le vœu général, je désire que
M. de Tréguier demande au gouvernement

La souscription des Chapelles Domestiques de
Lyon et de Ste Elizabeth qui appartiennent
à la commune.

Avec le honneur d'être avec le plus
profond respect,

Messieurs,

Notre très humble
et très fidèle serviteur
C. M. de la Roche-Beaucourt

Reçu 26 p. 12, au 12,
15 février 1604

Chapelle dédiée à St. Sébastien.
N. 4.

Dans la chapelle de St. Philibert tous les dimanches et
fêtes de l'année on disait anciennement la Messe
et on faisait de catéchisme. on tenait pendant la
carême on y faisait luire trois jours par semaine
le catéchisme. cette chapelle est à cinq quarts de lieue
de L'église Mère. elle est située dans la partie
la plus peuplée de la paroisse, de manière ^{que depuis} qu'on
n'y prend plus la Messe, il y a sans l'agitation près
des trois quarts qui ne peuvent pendant l'hiver
remplir le principe de l'église d'unir les Mères
dimanches. elle est par conséquent dans un état
de décadence. point de vitrage. le toit dans un état
si pitoyable qu'il menace de se écrouler. Je dois
cependant que le produit d'une quête fait sans
paille pour des réparations d'ici joint à l'argent
qui peuvent avoir entre main des particuliers qui
ont été fabriqués, formant une somme de fin
cent francs, doit faire face à une grande partie
des frais nécessaires. En outre je ne doute pas que si
elle était insuffisante, des fidèles de la région ne
contribuent volontiers malgré la misère générale à
suppléer ce qui pourrait y manquer. Je ne m'attends
d'ailleurs à ce que M. l'évêque ne balance pas
à demander la conservation de cette chapelle au
gouvernement.

Your I should have with the most profound respect,
 Very truly humble &
 Obedient Servant
 To His Highness &

Certifié Vraie et véritable avec invitation
D'y avoir égard le plus promptement
possible pour l'intérêt de la Commune
Regum le 26. pluviose an 12. De la
République française



Le Maire De Regum
Frouhet

✓
Monsieur et cher cousin

il y a dans la paroisse de Tréguen trois chapelles
qui appartiennent à la commune, une d'elles est
en très bon état. Les deux autres à l'exception du
bois et des portes, demandent des réparations dont
l'archevêque s'occupe et dans lequel et qu'il ne
s'attend pas à être faites.

Le vicar, quand il y en a, n'a jamais eu pour
traitement que le produit de la quête qui
~~est~~ presque tout à fait insuffisant.

Agidez, M^r et compère, les assurances
de mon respectueux attachement,

V. Blois, évêque de
Tréguen

Tréguen 18. Mars 1813

Arégon 19 avril 1841.

✓

Monsieur et cher confrère,

Les trois chapelles dont j'ai eu à déjà
donné l'état, sont dédiées à St
Philippe, à St. Elizabeth, et à la
Vierge, si ce n'est dans une intention de
notre Dame d'Esperance.

Je vous prie, M^r et cher confrère d'agréer
les nouvelles assurances de mon
Sincère et respectueux attachement.

Yves St. Arégon

V
Monsieur et Mesieurs

il y a dans la paroisse de Trégune trois chapelles
qui appartiennent à la commune, une d'elles est
en très bon état. Les deux autres à description du
lois et des portés, demandent des réparations dont
les fabriques pourrissent dans ce moment et qu'il ne
faudrait pas d'être faites

Le vicair, quand il y en a, n'a jamais eu pour
traitement que le produit de la quête qui
~~est~~ presque toute le fruit.

agré, M^r et confide, les assurances
de mon respectueux attachement.

C. Blois, curé de
Trégune

Trégune 18. Mars 1813

Chapelles de Tréguier.

elles sont au nombre de trois, dont l'une est
dediée à la vierge, l'autre à sainte elizabeth
et la troisième à saint philibert. — — —

Le presbytère de Ste. Anne fut vendu à la
communauté le février 1804. L'acte de vente est
du rapport de M. l'ancien Notaire Lorrain
et fut contrôlé le même jour. Le
vendeur selon les clauses de l'acte pouvait le
faire prêter à volonté, et à défaut de paiement
le presbytère lui appartenait. Loin d'en demander
rien, on M'a fait quit lui a été proposé, et
il l'a refusé. Nota. ¹
Il y a dans la paroisse de Ste. Anne
trois chapelles connues sous les noms de
Notre Dame de l'effrayeur, de Ste. Elisabeth,
et de St. Philibert. à l'époque de l'organi-
sation du clergé, elles menaçaient toutes
de ruine. Mais bientôt par des libéralités
de fidèles elles furent réparées, et elles
sont toutes aujourd'hui en bon état.
Si on lui vendait quelques unes par portions
on ne croit pas qu'il y aurait partie sensible.
Il y a une quatrième chapelle connue
sous le nom de St. Laurent. soit, cependant,

bois ou, d'ombrie, ou tel, tout est inclus. il
ne reste plus qu'à se leuer. comme ils font
de pierre, et toute la route la plus prompte
pourrait être utile à la ligne paroissiale.

Le p^{re}mi^{er} de la route est de Neufchâtel
dans l'état de chose, on ne peut pas
savoir si le presbytère de Neufchâtel
de réputation.

6. *Hyphantus* et
De Hecy un.

V

Etat des chapelles de la paroisse de L'Église présente
par Le Desservant à Monsieur l'Évêque de
Guimpes en conformité à la Note mise à la fin
de son Mandement pour la même.

La chapelle de St. Philibert à cinq quarts de Liens du bourg
dans la partie la plus peuplée est en bon état. on
y disait avant la révolution la Messe toutes les dimanches
et fêtes de l'année. pendant la guerre on y faisait
de l'athéisme.

La chapelle de Notre Dame de l'Éton à une demi
Lien du bourg, est en meilleur état.

La chapelle de St. Elizabeth à plus d'une demi
Lien du bourg, a le toit dégradé. il y pleut
de toutes parts. point de fenêtres. les paroissiens
paraissent cependant désirer qu'on la conserve.
il y avait une quatrième chapelle dédiée à St.
Laurent. il n'en reste plus que les murs.
Les portes, les chevrons, et d'autres débris sont
déposés dans la chapelle de St. Philibert.
ils pourraient servir à la réparation de St.
Elizabeth, si elle est conservée.

27 juin 11

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire passer les notes que j'ai pu me
procurer relativement aux biens et aux revenus de l'église
principale de la chapelle de trigum. J'en ai fait deux états, l'un
très imparfait, l'autre de connaissance plus exacte, et qui n'était
pas l'un ou l'autre d'acquies. Le premier contient ceux qui
sont depuis l'établissement de la Marguillie extérieurement.
Vous voyez que c'est absolument rien, comparé au second
qui contient le second état des comptes plus antérieurs à
la révolution. J'en ai mis les observations portées dans un
grand cahier qui se trouve dans le liège par la Marguillie
comptable et dans les notes particulières que j'ai pu en tirer.
J'ai aussi dans un cahier qui se trouve dans le liège, de
la Marguillie Monsieur au bout de deux jours sans aucun
compte; et ce qui a de plus, il a laissé peu de notes des
contrats sur lesquels étaient fondés les différents revenus.
Les notes dans le second état, avaient disparu avant Monsieur
actuel, et sont parvenues depuis. Le nombre en était
considérable comme vous pouvez voir Monsieur par ces notes.

L'abbé Dubourant recteur de cette paroisse, aujourd'hui sans sale,
deux ans avant la sousscription du Schisme, et qui les
aura donc eut eux. il y avait ici beaucoup de fondations.
il en est mention dans le grand cahier d'q. j'ai déjà
parlé. j'y ai vu même deux fondations d'une demi-minot
et demi-grovent, qui d'après du notes, ont été ignorées. Mais
des actes y relatés, sont d'une date très ancienne.

voilà, Monsieur, les renseignements que je puis vous
donner. ils sont embrouillés, il n'y a pas de doute. Mais
je vous prie de croire qu'il n'y a pas de mensonge.

J'ai le honneur d'être avec respect,

Votre grandeur,

Le Sieur Humbert de la Soumme
Secrétaire.

Chloé pte de Thigum

Thigum 27 juin 1844.